



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1103-63 et 1198-5

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que :

1. Lors de sa séance du 22 février 2021, le conseil a adopté les règlements suivants :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1103-63 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1103 AFIN DE
CRÉER LA ZONE IA 506 À MÊME LA ZONE CM 506**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1198-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1198 SUR LES USAGES
CONDITIONNELS AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES
ADMISSIBLES ET AUX USAGES CONDITIONNELS AUTORISÉS AINSI QUE LES CRITÈRES
D'ÉVALUATION**

2. Ces règlements ont fait l'objet de certificats de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire, émis par la Municipalité régionale de comté Les Moulins le 17 mars 2021 et entrent en vigueur ce même jour.

3. Ces règlements peuvent être consultés au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, 3034, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, durant les heures de bureau et sur le site web de la Ville au <https://ville.mascouche.qc.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 24 mars 2021.

L'assistante-greffière,

Original signé par

Me Sharon Godbout
greffe@ville.mascouche.qc.ca